

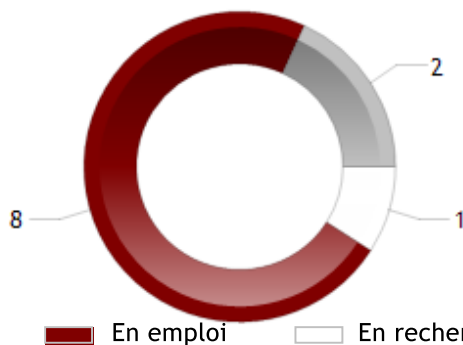
MENTION

HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE
PARCOURS
SOCIETES, CULTURES ET ECHANGES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

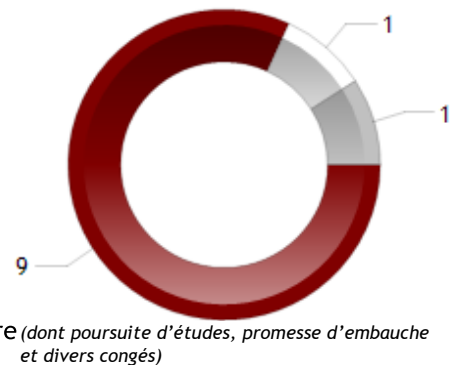
Nombre de réponse(s) : 11



Taux d'insertion
à 18 mois : 89%
à 30 mois : 90%

Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Professeur certifié d'histoire géographique
- Chef de projet de la cité éducative du Grand Bellevue Nantes et St Herblain
- Gendarme adjoint volontaire
- Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- Journaliste - Secrétaire de direction Service de suppléments et Hors-séries Ouest France
- Professeur stagiaire d'Histoire-Géographie
- Rédacteur / Administrateur Web en freelance

— SATISFACTION —

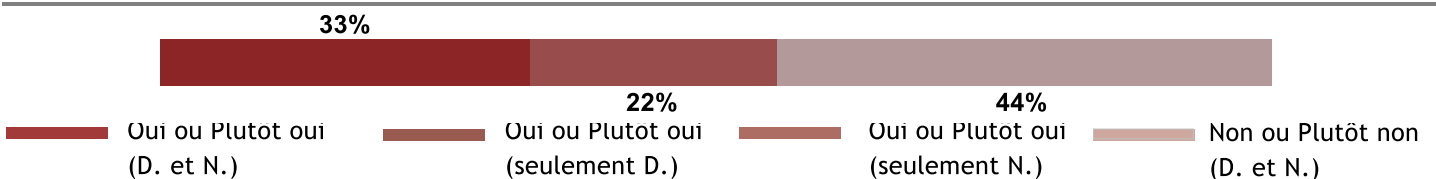
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 9



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

- Concours de la fonction publique 67 %
- Relations personnelles ou professionnelles 22 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 11 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 8



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 9



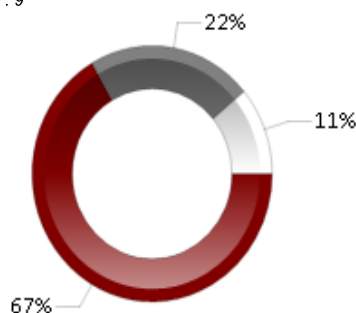
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

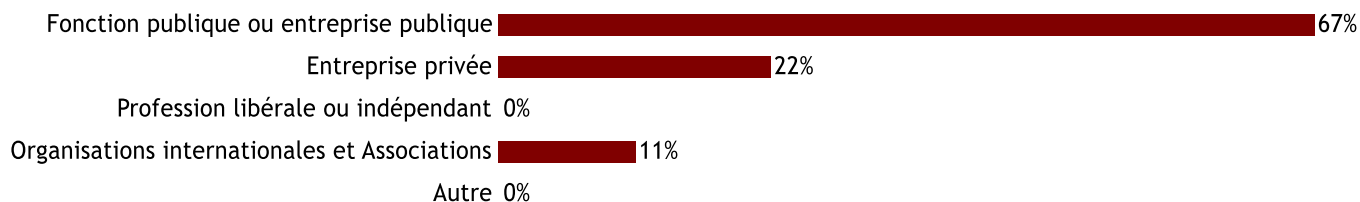
Nombre de réponse(s) : 9



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

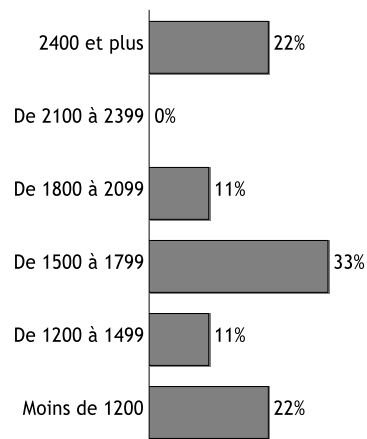
Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



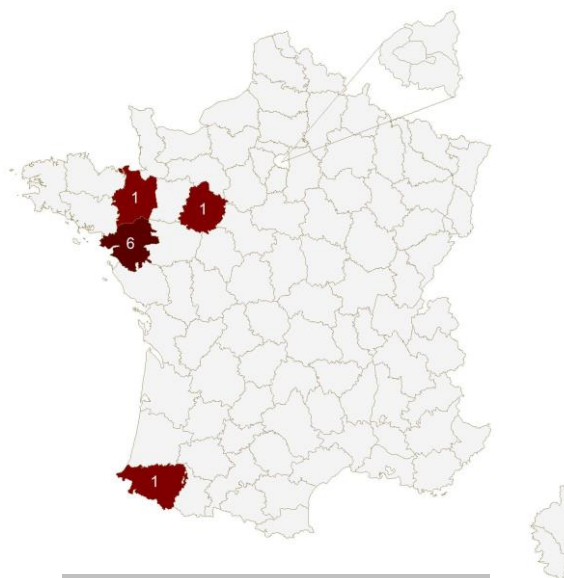
Salaire médian : 1600 euros

Salaire moyen : 1731 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



Emplois à l'étranger: 0